

faits, dans ces considérations générales, dans ces détails de mœurs, on s'arrête pour jeter un regard en arrière, revoir l'ensemble, en embrasser l'économie et en apprécier les caractères, on rend à l'œuvre l'hommage dû à tout ce qui est bon, sage, vrai, élégant sans recherche, animé sans exagération, élevé et pratique; on se sent attiré vers l'auteur, et l'on subit la séduction qu'exerce un esprit distingué, et que rend irrésistible un noble cœur.

XV.

Séance du 1^{er} Juillet 1859.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. A. COMBES prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Un nouveau vide vient de se faire dans nos rangs. Le plus jeune des membres de notre association a disparu, emporté par une longue maladie. Je lui dois un hommage public et semblable à celui que je rendais, il y a deux ans à peine, à cette place, investi des mêmes fonctions, au collègue qui était alors notre doyen d'âge.

Je ne reculerai pas devant ce nouveau devoir, quelque pénible qu'il puisse être, à cause des tristes souvenirs accidentellement réveillés dans mon cœur. Je le remplirai avec sollicitude, avec empressement, parce que je tiens à honorer la mémoire du jeune homme enlevé au début de sa carrière, entouré des plus belles espérances, placé, par ses premiers pas scientifiques, en face d'un brillant avenir, comme je l'ai fait pour celle du précoce vieil-

lard que nous avons vu le premier s'éteindre sous le coup des infirmités naturelles, et par l'effet des travaux sérieux, et de l'exercice trentenaire d'une profession fatigante. De part et d'autre, en présence d'un même événement, nos préoccupations doivent être identiques. C'est toujours un confrère que nous perdons, c'est toujours un ami sur la tombe duquel nous venons exprimer des respects sincères, proclamer d'utiles leçons, signaler de généreux exemples.

Jean-Louis-Henri-Léonce Roux était né au Carla, dans la commune de Burlats, le 15 février 1835; il avait par conséquent 24 ans 6 mois, lorsqu'il est mort à Castres le 24 juin 1859. Une vie si courte a été parfaitement remplie.

Léonce Roux appartenait à une famille d'une ancienne et constante honorabilité, au nombre de celles que la bourgeoisie multipliait autrefois dans nos murs, à l'aide du travail, de la sagesse, de l'économie; son grand-père y exerçait, avant la révolution, la charge de procureur du roi. Léonce Roux vit le jour à la campagne. Il reçut ainsi de bonne heure l'enseignement que donne le spectacle de la nature, lorsque développée sur la scène d'un pays pittoresque, il s'adresse à l'imagination comme à la raison, agissant et réagissant dans un milieu fécond en phénomènes.

Elève de notre collège communal, Léonce Roux s'y fit remarquer par une application sérieuse et soutenue. Pendant le cours régulier de ses études classiques, il sentit se révéler en lui, une vocation particulière pour les sciences naturelles. Il en sortit avec l'idée d'arriver un jour au professorat, ou tout au moins d'acquérir une instruction utilement applicable. Dans ce but, il alla à Toulouse, possédant déjà quelques éléments de botanique, de zoologie et de géologie. C'est la première de ces parties de l'histoire naturelle qui l'avait initié aux deux autres. Aimant les excursions à la campagne; s'y livrant avec ardeur; entraîné par les charmes de ce vallon de Burlats, si riche et si varié dans sa constitution primitive, si remarquable par la croissance sponta-

née des végétaux qui différencient ses diverses formations de terrains, il apprit bien vite à les classer, à les représenter réciproquement par de petites collections locales qui furent bientôt dignes d'un certain intérêt.

Ces collections s'agrandirent progressivement. Elles attirèrent l'attention des botanistes ou des géologues de la faculté, ou de l'académie des sciences de Toulouse. Quelques-uns d'entr'eux firent même au jeune naturaliste castrais l'honneur de donner son nom à des fragments recueillis par lui. Cette dernière association, confirma plusieurs fois ses recherches, en l'engageant à les compléter, et par là, plusieurs de nous se trouvèrent amenés à visiter le cabinet de Léonce Roux, pour comprendre quelle serait l'importance d'un travail, qui concourrait avec le sien, ou qui le continuerait.

C'est dans ces circonstances que notre Société se forma. La première idée de ses fondateurs fut d'y préparer une place à ce jeune savant. Un des sujets du premier concours, *l'étude géologique du bassin de l'Agoût*, lui fournit l'occasion de réunir ses divers renseignements dans un travail remarquable qui fut couronné, et à la suite duquel Léonce Roux prit place parmi nous. Voici ce qu'en disait M. V. Canet notre secrétaire, dans la séance publique du 28 novembre dernier :

« La seconde question posée par la Société, était une étude du bassin de l'Agoût. On avait voulu, par ce choix, maintenir le concours dans certaines limites, et donner au pays un gage nouveau de cette attention dont on tient à l'entourer. La Société veut être un centre de travail intellectuel : elle sait le rôle que lui donne sa position, et les limites naturelles dans lesquelles l'enferme la force dont elle dispose. Elle n'a pas la prétention de faire rayonner au loin son action ; mais elle a l'ambition qu'elle croit légitime, d'encourager autour d'elle, d'exciter certaines intelligences, de révéler à elles-mêmes des aptitudes qu'une modestie exagérée et l'absence d'occasions risquent de laisser igno-

rées et stériles. Ce sujet était donc plus spécialement en rapport avec le but général de la Société. Elle a la satisfaction de constater que son attente n'a pas été déçue, et qu'un mémoire important par son étendue et son mérite est venu répondre à son appel.

» L'étude du bassin de l'Agoût, au point de vue géologique et minéralogique, est un sujet complexe. S'il est borné par les termes même dans lesquels la question est posée, il demande cependant, un certain nombre d'observations accessoires, destinées à expliquer et à compléter l'objet principal. Il ne s'agissait pas d'emprunter à des travaux déjà publiés, les données plus ou moins exactes qu'ils renferment; il fallait prendre la nature sur le fait, l'étudier sous ses différents aspects, et se rendre compte des phénomènes qu'elle présente. L'œuvre de Dieu n'est pas seulement pour nous le théâtre sur lequel doit s'accomplir notre existence, elle est encore un sujet proposé à nos méditations, et une manifestation permanente de cette puissance qui, après avoir créé, maintient et conserve. L'étude de la nature nous associe donc à l'œuvre de Dieu. Nous la surprenons, dans les phases diverses par lesquelles il lui a plu de la faire passer, afin de prouver, selon l'énergique et profonde expression de Bossuet, « qu'il est le maître de sa matière, de son action, de toute son entreprise, et qu'il n'a en agissant, d'autre règle que sa volonté toujours droite par elle-même. »

» Il fallait donc étudier d'abord la nature des terrains dont se compose le bassin de l'Agoût, il fallait déterminer le point où ils s'arrêtent; rechercher les traces et les preuves de ces bouleversements primitifs, qui, malgré les études dont ils sont l'objet, nous offrent tous les jours de nouveaux sujets d'observations et d'étonnement. C'est ce qu'a fait avec une attention minutieuse et une grande sûreté de vues, M. Léonce Roux. Il a interrogé lui-même ces couches diverses, ces terrains successifs, qui portent leur âge, dans leur ordre et leur formation. Il les a vus se développant avec une régularité parfaite, ou s'interrompant brusquement, sous l'empire de causes plus fortes et d'une action irrésistible. Il

a recherché les éléments qui les composent, et la proportion dans laquelle ils se mêlent ou l'ordre sous lequel ils se présentent. Il leur a demandé l'explication de ces dépôts qui manifestent l'existence de la vie sur le globe, avant qu'il eût été donné à l'homme innocent, comme un empire soumis à sa volonté, et livré à l'homme coupable comme un lieu d'exil, et le théâtre de ses combats contre lui-même, et contre les êtres ou les objets qui l'environnent. Il a montré, par le meilleur des arguments, par l'exemple, comment des observations diverses conduisent à une même démonstration, et quel est l'appui que se prêtent les ordres de connaissances qui, divisés par leur nature, s'appliquent à un même objet et en révèlent les conditions originelles d'existence. Sans doute, M. Léonce Roux a pu trouver des secours pour l'étude générale des terrains qui suivent le cours de l'Agoût. Mais il a su les contrôler, discerner ce qu'ils renferment de positif, de ce qui peut être contestable ou erroné. Cette manière d'emprunter aux autres, n'est pas la plus commune; mais elle est la seule consciencieuse et la seule honorable, parce qu'elle demande des connaissances sûres, et qu'elle constitue un travail de critique, dont peu d'esprits sont capables à un degré éminent.

» Les fossiles sont pour M. Roux l'objet d'une étude spéciale. Il avait posé en principe que : la stratigraphie sans la connaissance des fossiles est une science incertaine et douteuse. Il avait ajouté que : la paléontologie sans l'étude des terrains est une science incomplète. Unies, concluait-il, elles forment la base naturelle des études géologiques. Telle est l'idée générale de son travail. Elle se manifeste à chaque page, surgit de toutes les démonstrations, et donne un grand caractère d'unité à ces observations multiples qui risqueraient de manquer de lien, et de ne pas aboutir à une conclusion.

» La Société a décerné à M. Léonce Roux une médaille d'argent. Elle a été heureuse de cette occasion qui lui était offerte, de rendre publiquement hommage à une vocation qui se révèle avec des caractères trop évidents, et des signes trop nombreux, pour

n'être pas sincère et ne pas devenir féconde. M. Roux est un jeune homme; mais l'étude de la nature est depuis longtemps pour lui une passion. Elle lui a déjà donné beaucoup de douceurs; elle lui promet pour l'avenir de plus amples satisfactions. Lorsque toutes les puissances de l'âme se jettent avec ardeur dans une direction, il n'est pas possible que ce mouvement soit infécond. Le travail consciencieux et persévérant, trouve toujours sa récompense; et si quelquefois le présent lui manque, par un injuste dédain ou une indifférence coupable, l'avenir lui reste; et il peut l'envisager avec confiance, et l'invoquer avec une ferme sécurité, car l'avenir lui appartient. »

Hélas! ces prévisions ont été déçues; la vocation, la passion scientifique, l'avenir de bonheur, la fécondité de l'esprit, la confiance en soi-même, la sécurité dans l'avenir, tout pour notre jeune collègue, est venu se briser contre la volonté de Dieu, qui l'a rappelé à lui, avant le temps que nous lui désirions pour lui, pour sa famille, pour nous et pour la science. Léonce Roux a terminé son œuvre sur cette terre. Mais il y laisse les meilleurs souvenirs, ceux que recommandent l'amour de l'étude, la volonté de connaître, le désir de s'instruire, le talent de se manifester par des écrits, ou par des objets matériels bien classés; ce sont là des qualités essentielles, et chacun sait à quel point elles avaient été développées dans ce jeune collègue, dont nous déplorons aujourd'hui la disparition prématurée.

M. V. CANET propose que le travail de M. Léonce Roux, sur le bassin de l'Agoût, soit inséré, d'une manière aussi étendue que possible, dans les bulletins de la Société. L'importance des recherches qu'il renferme, la variété des questions auxquelles il touche, ou qu'il résout, la sûreté avec laquelle des points douteux sont éclaircis, l'intérêt que présente toujours, d'ailleurs, une étude locale, quand elle est consciencieuse et complète, tout cela donne à la monographie tracée par M. Léonce Roux, un caractère qui en augmente la valeur, et la recommande spécialement à l'attention.

La Société a exprimé, l'année dernière, son opinion sur ce travail; et en décernant une médaille à son auteur, elle a voulu, à la fois, le récompenser des résultats obtenus, et l'encourager à marcher dans cette voie où il semblait que les succès dussent être, pour lui, faciles et assurés. Aujourd'hui qu'une mort prématurée a détruit ces espérances, le devoir de la Société n'est pas entièrement rempli. En insérant, dans son ensemble, ce travail remarquable, en le conservant comme un souvenir, elle rend hommage au plus jeune de ses membres, et après s'être associée aux regrets exprimés par son président, elle témoigne autant qu'il dépend d'elle, de ses sentiments de profonde sympathie pour une famille désolée.

La proposition de M. V. Canet est adoptée à l'unanimité. La Société décide que l'impression du mémoire de M. L. Roux, sur le bassin de l'Agoût, sera jointe aux bulletins de l'année 1859-60.

Les pièces adressées pour le concours sont déposées. La Société nomme pour les examiner une commission composée de MM. A. Combes, Serville, Chauffard, Cumenge, Daste, V. Canet.

M. L. PAILLÉ, docteur en médecine, adresse à la Société le compte-rendu d'un opuscule intitulé: De l'analyse en médecine, par le docteur J.-A. Clos, de Sorèze.

C'est au mois d'août de l'année 1796, que M. le docteur Clos, soutenait devant la faculté de médecine de Montpellier, sa thèse inaugurale. Admirateur passionné de Bacon, persuadé que « l'analyse est une boussole qui se dirige constamment vers la vérité, » il voulut appliquer à l'art de guérir ce procédé de la méthode. Cette idée était neuve alors, et il fallait du courage pour la soutenir.

M. Clos pose d'abord les règles générales de l'analyse, abstraction faite de toute application pratique.